

**Le conseil du territoire
PARIS TERRES D'ENVOL**

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REPUBLIQUE FRANCAISE

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE**

Nombre de membres en exercice : 80

Présents : 54

Excusés : 16

Absents : 10

REUNION DU 6 JUILLET 2026

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le LUNDI SIX JUILLET à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le TRENTÉ JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Antoine de Saint-Exupéry, 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de monsieur Bruno BESCHIZZA.

ETAIENT
PRESENTS

Mme Ameni ABDELJELIL, M. Azad BABUROGLU BAPIR, Mme Fatima BELMOUDEN, M. Bruno BESCHIZZA, M. Stéphane BLANCHET, Mme Fatma BOUDRAF, Mme Célia BOUHACINE, M. Frank CANNAROZZO, M. Eric CEPRANI, M. Laurent CHANTRELLE, M. Mohamed CHERIF, M. Abdelouaheb CHERIGUENE, Mme Anne-Marie DARD, M. Sébastien DE CARVALHO, Mme Virginie DE CARVALHO, Mme Muriel DEBRABANT, Mme Mariam DIAWARA, Mme Fatimata DOUCOURE-BAH, M. Fouad EL KOURADI, M. Abderrazak FADILI, Mme Charlotte FAUCHEUX, M. Seïd FERRAT, M. Ladji GASSAMA, M. Julien GOLDBERG, Mme Shéhérazade KASMI, M. Mohamed KHEMLICHE, M. Moussa KONATE, Mme Aude LAGARDE, M. Jean-Christophe LAGARDE, Mme Muriel LAGNEAU, Mme Karine LANCHAS-VINCENTE, M. Michel LASTAPIS, M. Christian MALKIC, M. Paulo MARQUES, M. Rachid M'BARKI, M. Tarik MESSAOUDI, Mme Mounia MESTAOU, M. Dominique MICHEL, M. Didier MIGNOT, Mme Sabrina MISSOUR, Mme Chantal MOREAU, M. Sébastien MORIN, M. Medhi NEZZAR, M. Idriss NIANG, M. Eric PALLUD, M. Alain RAMADIER, Mme Sylvie RIOL, Mme Nelly ROLAND, Mme Fatou SAGNA, Mme Bilé SYLLA, M. Demba TALL, M. Demba TRAORE, M. Julien TURBIAN, Mme Hana ZACHARIA.

EXCUSES

Mme Nawel AATIF, Mme Farida ADLANI, M. François ASENSI, M. Denis CAHENZLI, Mme Estelle DAVOUST, M. MÉRIL DECIMUS-NOVAR, M. Vincent FAVERO, M. Anthony MANGIN, Mme Jihane EL MESSAOUDI, Mme Arhella EL SODY, Mme Chérifa MEKKI, Mme Aïssa SAGO, M. Gilles SAULIERE, Mme Rabéha SOLTANI, Mme Sukran TOSUN, Mme Mélissa YOUSSEF.

AYANT
DONNE
POUVOIR A

M. Ladji GASSAMA, M. Bruno BESCHIZZA, Mme Virginie DE CARVALHO, Mme Charlotte FAUCHEUX, Mme Célia BOUHACINE, Mme Nelly ROLAND, M. Julien TURBIAN, M. Jean-Christophe LAGARDE, M. Abderrazak FADILI, Mme Muriel LAGNEAU, Mme Fatou SAGNA, Mme Sabrina MISSOUR, M. Azad BABUROGLU BAPIR, M. Idriss NIANG, M. Demba TALL, M. Tarik MESSAOUDI.

ABSENTS

M. Abdelkader ARRAHMANE, Mme Djamila BELHARIZI, M. Karim BOUMEDJANE, M. Dominique GAULON, M. Quentin GESELL, M. Diven LECUIR, Mme Elena MALANDRA, Mme Gemmila MEGHRAOUI, M. Jean-Philippe RANQUET, M. Gokhan UNVER.

SECRETAIRE
DE SEANCE

Mme Ameni ARRAHMANE

DELIBERATION N°116 - POLITIQUE DE LA VILLE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS (PART INTERCOMMUNALE) AUX PORTEURS DE PROJETS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET 2026 DU CONTRAT DE VILLE DE L'EPT PARIS TERRES D'ENVOL

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de Mme Sabrina MISSOUR,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants et L.5216-5 IV,

Vu la loi 2014-173 en date du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et transférant la compétence politique de la ville à l'établissement public territorial au 1^{er} janvier 2016,

Vu la circulaire du Premier Ministre du 22 janvier 2019 définissant la mise en œuvre des propositions à travers l'élaboration du Protocole d'engagements réciproques renforcés afin de rénover les contrats de villes à l'échelle territoriale,

Vu la circulaire du Ministre chargé de la Ville et du Logement préfigurant de la mise en place des nouveaux contrats de ville « engagement quartiers 2030 »,

Vu le budget de l'exercice en cours.

Considérant l'adoption en 2015 des contrats de ville intercommunaux des anciennes communautés d'agglomération Terres de France et de l'Aéroport du Bourget et des contrats de villes uniques des communes d'Aulnay-sous-Bois et du Blanc-Mesnil.

Considérant l'élaboration du Protocole d'engagements réciproques et renforcés signé le 17 décembre 2019.

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20260706-116-06-07-2026-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

Considérant le vote du nouveau contrat Engagement Quartiers 2030 – partie socle, au conseil de territoire de l'EPT Paris Terres d'Envol, le 26 février 2024 et la signature par le Préfet de la Seine-Saint-Denis et par le Président de l'EPT Paris Terres d'Envol.

Considérant le lancement de l'appel à projets 2025 des contrats de ville de Paris Terres d'Envol en date du 01er décembre 2024.

Considérant que les comités techniques de programmation se sont déroulés à l'échelle des villes et de l'EPT, en lien avec les partenaires locaux, les conseils citoyens et les services déconcentrés de l'Etat.

Considérant que les cofinancements alloués ont été budgétés dans le budget primitif 2026 et votés lors du conseil de territoire du 16 février 2026.

Après en avoir délibéré,

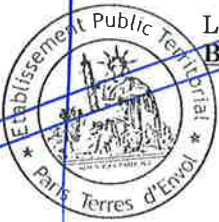
- **AUTORISE** le Président ou son représentant, suite à la validation de la programmation par la préfecture de la Seine-Saint-Denis, à verser les cofinancements des 4 actions portées par l'enveloppe territoriale de Paris Terres d'Envol :

■ Association Planète Sciences pour un montant prévisionnel de :	37 000 €
■ Association Zafira pour un montant prévisionnel de :	10 500 €
■ Association AGIR pour un montant prévisionnel de :	25 000 €
■ Association Papoto pour un montant prévisionnel de :	22 500 €

Montant total prévisionnel de : **95 000 €**

- **DIT** que les dépenses et les recettes des actions portées par l'enveloppe territoriale de l'EPT Paris Terres d'Envol, présentes dans le tableau territorial, ont été inscrites au budget primitif de l'établissement public territorial.

ADOpte A L'UNANIMITE

 Le Président
Bruno BESCHIZZA